MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 30 octobre 2026

Chères lycéennes, chers lycéens,

Je tenais à vous écrire pour vous informer directement des suites du mouvement qui vous a conduits à exprimer vos inquiétudes et vos attentes ces dernières semaines. Vous avez été plus d'une centaine de milliers à déposer vos contributions sur la plateforme de consultation mise à votre disposition, et je vous en remercie.

Vos contributions, ainsi que les nombreux échanges que nous avons eus avec vos représentants élus ou les associations de lycéens, font apparaître vos difficultés, mais aussi vos espoirs. Elles nous disent qu'un cadre démocratique permet à la fois d'identifier les besoins et d'y apporter des réponses concrètes, point par point.

Vous nous avez d'abord fait part de vos conditions d'apprentissage, notamment de la taille des classes et des professeurs insuffisamment remplacés en cas d'absence. Notre première action consistera donc à réduire la taille des classes. Dès la rentrée prochaine, les classes de seconde seront plafonnées à vingt-huit élèves dans la moitié des lycées les moins favorisés puis dans tous les lycées à la rentrée 2028, et les groupes les plus chargés en première et en terminale seront réduits. Il n'y aura aucune suppression de postes pour les collèges et lycées, et plus de 500 postes de professeurs supplémentaires seront créés au lycée pour permettre cette mesure. Quant au remplacement des professeurs absents, le plan d'urgence lancé mi-octobre sera poursuivi, avec 920 contractuels recrutés ou en cours de recrutement et des heures supplémentaires attribuées à chaque lycée depuis le 15 octobre.

Nous sommes également conscients des difficultés que vous avez soulevées concernant l'organisation du temps scolaire. Journées de 8h à 18h, pauses déjeuner parfois réduites à la portion congrue, sont autant de questions qui, ajoutées aux transports scolaires, notamment pour les lycées ruraux, peuvent être objectivement difficiles. C'est pourquoi j'ai lancé un groupe de travail avec vos élus pour faire des propositions d'améliorations très concrètes. Dans ce cadre, se posera notamment la question de l'organisation du temps autour des choix de spécialités. Les conclusions de ces travaux seront connues fin décembre au plus tard, pour des décisions applicables dès la rentrée 2027.

En ce qui concerne les conditions matérielles d'apprentissage, les contributions de la plateforme ont montré que le bâti scolaire et son adaptation au changement climatique constituent des préoccupations majeures, avec des disparités régionales parfois marquées. Pour accélérer la rénovation des lycées, l'État engage un prêt aux Régions de 4 milliards d'euros d'ici 2030 à un taux très réduit. Par ailleurs, sur la base notamment de vos contributions, un travail sera engagé dans chacun de vos lycées, en lien avec les conseils de vie lycéenne, pour identifier les défauts d'entretien ou les insuffisances du bâti et les corriger.

Nous avons également entendu vos inquiétudes relatives à Parcoursup, et plus généralement à l'orientation et à la poursuite d'études. Dès cette année – donc pour ceux d'entre vous qui sont en classe de terminale –, Parcoursup sera transformé : la lettre de motivation deviendra l'exception, les critères de sélection des formations du supérieur seront systématiquement publiés, et les candidats pourront

connaître les motifs d'un éventuel refus. Parcoursup sera remplacé en 2028, car cela nécessite l'adoption d'une nouvelle loi. Nous mettons également en place une journée d'immersion dans l'enseignement supérieur pour les élèves de première et de terminale dès cette année, partout où cela est possible. Enfin, afin de permettre aux élèves de trouver une formation qui leur corresponde, notamment aux lycéens professionnels, nous créons 15 000 nouvelles places dans l'enseignement supérieur à partir de la rentrée 2027, soit 10 000 places en BTS, 4 000 en IUT et 1 000 places universitaires dans les filières de la santé.

Par ailleurs, le contrôle continu dès la classe de première, initialement conçu pour permettre d'alléger la pression des épreuves terminales du baccalauréat, apparaît aujourd'hui, tel qu'il est mis en place, comme un facteur de stress. Nous ouvrons dès maintenant un travail sur les modalités de ce contrôle continu. Ce travail débouchera d'ici le mois de décembre, afin que je puisse prendre les décisions et les actes nécessaires pour modifier les règles applicables dès la rentrée 2027.

S'agissant de la santé mentale, qui fait partie de vos préoccupations majeures, plus de 500 postes d'infirmières et infirmiers, psychologues de l'éducation nationale, assistantes et assistants sociaux seront créés dès la rentrée prochaine, et notre politique de prévention sera renforcée.

Enfin, nous devons refonder la démocratie lycéenne, pour que vous soyez réellement entendus. Au niveau de votre lycée, le conseil de vie lycéenne pourra porter les sujets sur lesquels il aura travaillé à l'ordre du jour du conseil d'administration. Au niveau académique et national, le nombre de vos élus sera augmenté, et les lycéens professionnels seront représentés proportionnellement à leur effectif réel, avec un tiers des sièges. Le nombre de vos représentants lycéens au Conseil supérieur de l'éducation – la plus haute instance collective du ministère – sera doublé. Enfin, les liens entre vos instances consultatives et les Régions seront renforcés, pour que vous puissiez échanger avec les Régions sur les sujets relevant de leurs compétences (rénovation du bâti, cantine, transports…).

Ces mesures sont applicables dès à présent ou à la rentrée prochaine selon leur nature. Le travail sur l'organisation du temps scolaire et le contrôle continu repose sur un dialogue permanent dans lequel vous aurez toute votre place, pour des décisions dès le mois de janvier 2027.

Chères lycéennes, chers lycéens, je tiens enfin à vous redire le profond attachement de tout le service public de l'éducation, et de toutes celles et tous ceux qui le composent, à votre épanouissement, votre instruction et votre réussite. Un pays qui croit dans son avenir croit dans sa jeunesse. Nous avons profondément confiance en vous, et n'avons qu'un seul objectif : vous permettre de progresser, de vous épanouir et de devenir des citoyens libres et éclairés. C'est le sens des décisions que nous avons prises, et des travaux et actions à venir dans les prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer, chères lycéennes, chers lycéens, l'expression de ma considération distinguée.



Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale